

# Camille EST RAVIE DE VOUS ACCUEILLIR TRES PROCHAINEMENT.

Chère famille, bonne nouvelle! Dès aujourd'hui, vous pouvez changer de Caisse d'allocations familiales et rejoindre Camille si vous habitez en Wallonie francophone. Pour vous faciliter les choses, Camille vous propose de remplir un [formulaire d'affiliation](#), pour un changement tout en douceur.

## Qui demande l'affiliation?

La personne qui demande les allocations familiales choisit la caisse à laquelle elle souhaite s'affilier.

## Combien de temps ?

Quand vous êtes affilié à la caisse de votre choix, vous devez attendre **24 mois avant de pouvoir changer de caisse.**

Si vous désirez changer de caisse **après ce délai**, vous devez vous adresser à la **nouvelle caisse de votre choix**. Elle s'occupera de toutes les démarches afin de demander le transfert de votre dossier. Par contre, vous ne devez rien faire si vous voulez rester dans la même caisse.

## FORMULAIRE D'AFFILIATION.

### 1. Informations liées à la maman ou à la personne qui élève effectivement l'enfant

- Nom: .....
- Prénom: .....
- Numéro national: .....
- Adresse mail: .....
- Numéro de GSM: .....
- Préférence de contact:  mail  téléphone

Habitez-vous en Wallonie ?  Oui  Non

Si vous n'habitez pas en Wallonie mais à l'étranger, l'un des parents, beaux parents ou partenaires exerce-t-il une activité professionnelle en Wallonie ?

Oui  Non

### 2. Informations liées aux enfants

	Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant	Date de naissance de l'enfant
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			

Votre enfant ou vos enfants habite(nt)-il(s) bien en Wallonie ?  Oui  Non

### 3. Date et signature

Pour vous affilier auprès de notre caisse, complétez la déclaration ci-dessous :

Je soussigné(e) ..... souhaite m'affilier à la caisse ..... afin qu'elle me verse les allocations familiales.

J'ai pris connaissance du délai de 24 mois avant toute demande de changement de caisse.



Date : ...../...../.....



Signature : .....